

*Maison Perrochet, dite maison carrée, à Auvernier  
construite en 1804, aux Perrochet dès 1823.  
(Dessin exécuté vers 1870.)*

## Dans le sillage d'une famille bourgeoise

# Les Perrochet

### **Une origine bien autochtone.**

Il y a des Neuchâtelois qui trouvent bien porté de descendre de réfugiés français de la révocation de l'Édit de Nantes. Parce que leur nom existe en France, pseudonyme exact ou à quelques lettres près, les voilà satisfaits que dans leurs veines coule du sang français! On compte chez nous, moins qu'on le croit, de descendants de familles du Refuge. Beaucoup de ceux qui supposent en être, se consoleraient en retrouvant le nom de leurs ancêtres dans nos papiers du terroir avant que Louis XIV ne révoque le fameux édit de Henri IV.

En fonçant dans les sentiers de l'erreur, l'on pourrait se demander si la famille Perrochet, famille bourgeoise-type, ne descend pas de la souche des Perrochel de France, à laquelle appartenait notamment Henri Perrochel qu'Édouard Roth oppose à Masséna. A la fin de 1798, le Directoire délègue en Suisse le diplomate Perrochel. Mais, bien que les Perrochel eussent possédé château à Grandchamps, près du Mans, et aient été comtes ou

marquis, laissons-les là. Cherchons ailleurs, et prévenons d'avance les Neuchâtelois à crête de coq, qui espèrent trouver nobliaux et barons dans leur généalogie, qu'ils y découvriront, en ouvrant l'œil et le bon, justiciers, menuisiers, charpentiers, fondeurs, maçons, vigneron ou pléthore de braves cordonniers...

### La réalité.

Point d'échafaudage, — amis, — qui agrippe une couronne par ci, une particule par là ! C'est démodé. Voyons ce que nous sommes et ce que nous serons. Chacun n'est-il pas amarré dans le monde par ses parents, ses relations habituelles ou son quartier ? Faut-il rompre de si solides câbles pour monter en ballon ?

Les recherches entreprises sur les Perrochet, par l'archiviste Louis Colomb, établissent que cette famille est incrustée chez nous bien avant la Réforme. Les *Grosses de Reconnaissances de la Mairie de la Côte*, de Guillaume Hory, mentionnent, en 1569, Claude Perrochet, juré, fils de Jean, *petit-fils d'Antoine Perrochet autrement duRups*.

A l'origine, les Perrochet s'appellent donc indifféremment Perrochet ou duRups. S'il est curieux d'observer que le nom de duRups s'efface à partir d'Antoine Perrochet susdit, jusqu'où remontent les duRups ? Y a-t-il d'autre part un rapport étymologique entre *duRups* et *Perrochet* qui s'orthographiait aussi jadis Perroché ? Le nom de duRups est-il le même que du Ruez ou don Ruys, d'Auvernier, mentionnés en 1353, ou de du Rupe, nom repéré encore antérieurement ? Faut-il lire *du ruz* égal du ruisseau, ou *du rups*, du latin *rupes*, égal « de roche » ou du « rocher » ? Entre *du rocher* et *perrochet*... ?

Matile, lui, explique différemment l'origine du nom Perrochet. Il y voit *parochia*, Perrochet, paroissien ! Jusqu'à Numa Droz qui s'est occupé de la question et penche pour *de la roche* en suggérant qu'à Auvernier, il y a, au haut du village, près de la maison à voûte ou maison de Soleure, un endroit appelé roche ou rochette, origine de *Perrochet* ! Généralement, il n'existe pas de rapport d'étymologie entre les noms propres séparés par les mots « autrement », « dit » ou « alias ». Il pourrait y avoir exception, en l'espèce, pour *Perrochet « autrement » duRups*, qui seraient patronymiques synonymes.

Suffit que *Perrochet* est bien patronymique du terroir. Il n'est point entré chez nous au moment où des étrangers y essaient pour cause de religion ; encore moins sous l'Empire.

### Situation sociale des du Rups.

Qui étaient donc les don Ruz, don Ruys, de Ruez, du Rups ou de Rupe dont on retrouve non point de rares, mais de très nombreuses mentions ? Les noms de Rolz, Perrons et Mermet don Ruz ont été relevés, par Matile ou Alexis Roulet, comme propriétaires à Auvernier ou aux environs. Johannes ou Hugonetus, fils de Wuillermer de Ruz, était prêtre en 1344. Un Jean de Ruz, d'Auvernier, chanoine, qualifié « Messire » bâtard de Jaques de Boudry, est prêtre aussi en 1349. Ce nom se retrouve dans un obituaire au siècle suivant.

Les *Monuments*, de Matile, signalent Johannes de Rupe, domicellus. Jean de Ruz, alias Cortailod, est désigné comme vassal de Jean de Fribourg. On sait qu'aux Audiences générales, les vassaux avaient le premier rang, les chanoines le second et les bourgeois le troisième. Une reconnaissance Jaques de Grad, constate une dette due à Jehan du Ruz alias Cortailod, d'Auvernier, bourgeois de Neuchâtel et à Pierre don Ruz autrement Perrochet.

En recoupant ces nombreuses mentions de reconnaissances lointaines de notaires de Neuchâtel et des environs, l'on parviendrait peut-être, grâce aux filiations indiquées, à établir une généalogie. Samuel de Chambrier et Matile présentent les don Rups ou du Ruez comme vassaux de condition noble. Cette ancienne famille possédait maisons, prés et vignes à la « Rochetta », à Auvernier, à Cortaillod, à Hauterive et ailleurs. Des partages ont lieu entre branches de Cortaillod et d'Auvernier.

Une « montre » d'armes, ou inspection, décèle en 1470 et 1474, les noms de Pierre et Jehan Duzruz et de Jaquet et Pierre Durux. On sait combien l'orthographe variait alors au gré des scribes ! Les comptes de la bourserie de Neuchâtel indiquent, en 1478-79, le paiement, à côté d'une quinzaine d'autres, d'une solde de 12 livres, 17 sols, 8 deniers, à Antoine Perrochet qui a participé à l'expédition devant Belliche (Bellinzona), en Lombardie. Au vu des mêmes comptes, Anthoïne Perrochet touche 25 sols, en 1506, pour avoir pris part à la guerre des Lansquenets.

### Le conseiller d'État Jean Perrochet.

Après que trois ou quatre du Ruz ou du Rups aient vu s'accoler, à leur nom, durant une centaine d'années, celui de Perrochet, seul ce dernier nom se perpétue dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Les premiers Perrochet, tout court, sont Antoine, Claude, Jean, Collet, Abram, qui épousent des femmes du pays, des Bariller, des Chaillet, des Lardy, des Choupard, des Beaujon ou des Jean-Henry.

Claude, — petit-fils d'Antoine Perrochet autrement du Rups, — époux de Barbe Bariller, est notaire, juré en la justice de la Côte, gouverneur d'Auvernier et bourgeois de Neuchâtel. Son fils, Jean, né en 1547, marié à Marie Chaillet, puis à Marguerite Lardy, est notaire aussi, et maire de la Côte pour son Altesse Marie de Bourbon, régente de Neuchâtel durant la minorité d'Henri I d'Orléans Longueville. Il devient conseiller privé et d'État en 1597. Sa demeure est à la Rochetta, à Auvernier dont il est le maire. Il fait partie du Conseil d'État avec Chambrier, Bariller, Daniel Hory, Béat Jacob de Neuchâtel, seigneur de Gorgier, Vincent de Gléresse, Anthoïne Verdonnet et Jean Peters. Il existe du conseiller d'État Perrochet une toile originale, propriété du docteur Charles Perrochet, à La Chaux-de-Fonds, qui a été publiée dans « Portraits neuchâtelois ».

Devant l'ambassadeur François d'Amours — qui avait pris part aux levées défendues par Marie de Bourbon, au profit des protestants du prince de Condé contre la maison de Guise au moment des guerres de religion en France, — Jean Perrochet prête serment de fidélité comme maire de la Côte, le 13 juillet 1583. Est présent à la cérémonie qui a lieu place des Epancheux, le Donzel Claude de Neuchâtel.

Diverses publications ou recueils d'histoire régionale citent Jean Perrochet. F. Chabloz, dans son ouvrage sur les *Sorcieres neuchâteloises*, ne l'ignore pas. Il prête serment comme conseiller d'État, en 1596, ainsi que nous l'apprend le verbal d'un conseil tenu cette année-là sous la présidence de l'ambassadeur de Bierville, au château de Colombier.

### Une dédicace de Blaise Hory.

Blaise Hory, le poète bien connu et pasteur de Gléresse, dédiait, le 12 octobre 1584, au maire Perrochet, une pièce de vers curieuse, destinée à un régent d'Auvernier, auteur lui-même de rimes brumeuses inspirées d'un poème ancien.



Édouard Perrochet  
(1831-1918)

avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, conseiller, député au Grand Conseil, colonel, commandant de la brigade d'artillerie V.  
(Plaquette de bronze de M<sup>me</sup> Jeanne-Adrienne Perrochet-Junod.)

Voici la fin de l'exhortation de Blaise Hory :

« *Vostre vouloir est bon, voz desseins sont louables,  
« Voz labeurs studieux, et voz escrits mettables.  
« Mais si voulez onyr ma briefve remonstrance,  
« Ne soyez point tenté par vaine outre cuydance,  
« Vos rythmes mieux limez, fuyez obscurité,  
« En observant tousiours mesure et quantité. »*

### Armoiries.

Les armes de Perrochet sont *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople*. Un casque grillé, à lambrequins, est surmonté d'un cimier à vol d'argent. L'armorial de Mandrot et le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* en donnent la description.

Sa devise, que l'on peut encore lire sur le cadre de son portrait, était *Nosce te ipsum*, « Connais-toi toi-même », devise pleine de modestie et rappelant certaines sentences particulières dont se glorifiaient jadis certaines de nos familles:

Disons encore que l'armorial de Mandrot donne l'écu des *Cortailod* dit du Ruz, armoirie très différente de celle des Perrochet, mais qui pourrait avoir été celle de leurs lointains ancêtres. La famille Cortailod dit du Rups existe encore à Auvernier, aux Rochettes, où elle possède des terres depuis plusieurs siècles.

On trouve parfois le nom de Jean Perrochet, précédé de l'épithète « Noble et prudent ». Il appartenait à la haute bourgeoisie et touchait, comme ses collègues du Conseil d'État, un gage de 50 livres, signalé par Samuel de Chambrier, dans la *Mairie*.

### Au fil du temps.

Le conseiller d'État Perrochet a deux fils, Jean-Jacques, qui perpétue, au pays, cette branche de la famille et Claude, étudiant à Genève, puis pasteur en Alsace. Pendant la guerre de Trente-ans, — cette querelle de l'empereur et des princes catholiques allemands contre les protestants allemands aidés du Danemark, de la Suède et de la France — Claude Perrochet tient ferme à son poste de Sainte-Marie-aux-Mines, rallie les réformés de sa région et fait construire le temple de cette communauté. Cette année-ci en juillet, Sainte-Marie-aux-Mines fêtait le 300<sup>e</sup> anniversaire de l'érection de son église, en conviant les Perrochet à cette cérémonie ! Le pasteur Claude Perrochet mourut à la Neuveville, en 1635.

Quartier-le-Tente a publié trois portraits Perrochet. Le D.H.B.S. donne deux portraits. Il en existe d'autres, miniatures, toiles ou dessins qui représentent des membres tantôt de la branche du conseiller d'État, dite *de La Chaux-de-Fonds*, tantôt de celle de Collet Perrochet, oncle du conseiller d'État — branche *d'Auvernier*.

Ces deux branches distinctes s'écartent comme un grand V — majuscule du mot *Vie* — ouvrant parmi les Neuchâtelois son sillage d'honneur et de droiture ; elles demeurent encore unies par des liens amicaux remontant à une parenté cinq fois séculaire, fournissant toutes deux, au XVIII<sup>e</sup> siècle, diverses personnalités occupant fonctions publiques ou militaires. Les uns font, en vertu des traités de combourgeoisie, campagne dans les contingents neuchâtelois, à Villmergen, en 1712. D'autres sont officier, pêcheur, notaire, pasteur, médecin (assistant de Dupuytren, chirurgien, 1777-1835), s'expatrient à Montmorency, ou se fixent à Yverdon ou Lyon. Deux sœurs épousent... le catholicisme et prennent le voile à Paris. François, allié à Henriette Robert, est industriel à La Chaux-de-Fonds. Il existe de ce couple une intéressante toile.

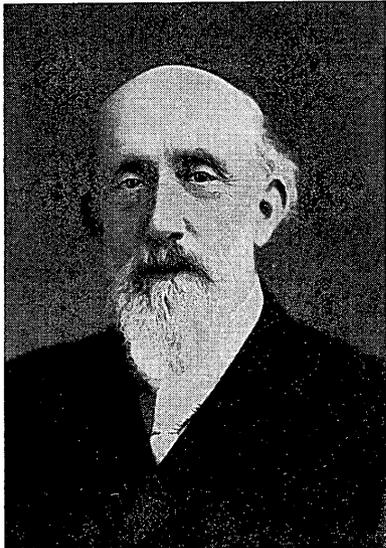
Observer, à travers les siècles les personnages d'une famille bourgeoise dont chaque génération doit donner un coup de reins pour se maintenir dans la considération sociale, est d'un intérêt psychologique plus grand que l'enregistrement de l'accession de privilégiés à des honneurs qu'un régime désuet promettait d'avance...

La branche dite de Collet, ou d'Auvernier — à son tour — se scindra en deux rameaux, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y aura dès lors trois branches qu'illustreront trois visages presque contemporains : le colonel Édouard Perrochet, de La Chaux-de-Fonds, James-Alphonse Perrochet, juge de paix, à Auvernier, et Alexandre Perrochet, pasteur et professeur, ce dernier du second rameau d'Auvernier.

On voit ici un dessin de la maison Perrochet, d'Auvernier, construite par un Italien, en 1804, et qui, au début, n'avait d'autre couvert qu'une terrasse-jardin au-dessus du second étage. Les risques d'éboulement d'énormes dalles de pierre firent qu'on les enleva et que l'on construisit alors une galerie surmontée d'un toit pittoresque et fort curieux.

## Trois hommes.

Comme la sonnerie des vieilles cloches d'Auvernier qui portent avec d'autres noms sur leurs grosses joues creuses, celui de *Perrochet*, réunit chaque dimanche les fidèles au temple où des milliers de pavés roux semblent les conduire, une sorte d'appel du sang a donc mis soudain en valeur en même temps, après des siècles de cheminements d'ancêtres séparés, trois Perrochet, trois hommes de valeur, trois bourgeois du pays, fiers d'être bourgeois parce qu'ils le sont comme il faut l'être.



*Alexandre Perrochet*  
(1844-1909)

pasteur, professeur de théologie et de linguistique, directeur du gymnase cantonal, recteur de l'Académie de Neuchâtel, en 1908-1909.

Le premier d'entre eux, Édouard Perrochet, — fils d'Édouard, décédé en 1860 et qui été appelé à présider le conseil de la Bourgeoisie de Neuchâtel de 1848 à 1856 — est d'abord étudiant en droit. Il passe, avec presque tous ses camarades, de Belles-Lettres en Zofingue qui répond mieux à ses idées politiques. Avocat en 1855, notaire l'année suivante, il se voue aux affaires et dirige, à La Chaux-de-Fonds les succursales des banques cantonale et commerciale. On le trouve membre des autorités communales et président du Grand Conseil en 1895. Son nom s'inscrit parmi ceux des fondateurs de la Société d'histoire, de la Société suisse de numismatique et de la Société d'héraldique. Cet homme cultivé encourage aux Montagnes le mouvement musical, préside à l'administration du théâtre, concourt à l'organisation de « Neuchâtel-Suisse », collabore à diverses revues et publie, à quatre-vingt-trois ans, une étude sur la « Chronique des Chanoines de Neuchâtel ». Le *National* écrivait à son décès, en 1918 : « C'était le type accompli, aujourd'hui disparu, du parfait gentilhomme montagnard ». Édouard Perrochet avait

atteint le grade de colonel d'artillerie. Son fils, M. le Docteur Charles Perrochet, médecin bien connu, aimé et apprécié à La Chaux-de-Fonds, a hérité de son père, avec le respect des traditions, le goût de l'histoire ; chez ce dernier se voit parmi d'autres merveilles l'une des plus belles collections de gravures qui soit.

James-Alphonse Perrochet, membre dévoué des autorités communales d'Auvernier, président de commune, de 1899 à 1915, soit durant seize ans, négociant aimé de tous, député au Grand Conseil durant plus de trente ans, juge de paix à Auvernier, de 1877 à 1911, est le dernier type, parmi nous, de ces hommes au bon sens aigu, qui possède en même temps cette science du cœur, forçant autrui à la conciliation et réduisant ces conflits infimes qui souvent, plus que de retentissants procès, apportent tant d'amertume dans l'existence. C'est dans la vieille maison à Auvernier dont on voit le cliché en tête de ces lignes, que vécut précisément le juge de paix James-Alphonse Perrochet. D'aucuns imaginent qu'il s'agit là de la demeure de quelque astrologue que l'on s'attend à voir paraître en robe longue et bonnet pointu ! Ce grand toit et ces murs à solides fondations abritent

---

# L A F A M I L L E P E R R O C H E T

---

caves et pressoir. L'un des fils du juge de paix, membre des autorités, dirige aujourd'hui avec compétence un beau domaine viticole.

Alexandre Perrochet, né à Yverdon, étudiant en théologie à Tubingue et Gœttingue, consacré en 1866, exerce successivement le saint ministère à Fontaines, Le Locle et Serrières. Occupant d'abord la chaire d'exégèse et critique de l'Ancien Testament, il passe professeur de linguistique générale, à l'Académie. Le Conseil d'État l'appelle, en 1892, à la direction du gymnase cantonal. Il est longtemps président de la Commission scolaire de Neuchâtel. Ses collègues de l'Académie l'appellent comme recteur.

Voilà bien trois hommes grandement utiles au pays.

L'histoire régionale est aussi celle de longues filières de familles modestes, attachées à la terre et faites d'hommes probes et droits.

[13 décembre 1934.]